



# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **LUNDI 13 FEVRIER 2017**

Absent excusé : Mr Philippe MESLARD,  
Absente non excusée : Mme Marion FOUJU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé après modification du montant définitif des travaux de la boulangerie, soit 192 605.00 € H.T..

Présentation par Mr EDELIN, du Cabinet "En Perspective", des travaux d'aménagement de sécurité à Plancheville.

Le Conseil Municipal,

- Est informé du devis estimatif des travaux d'aménagement de sécurité à Plancheville, pour un montant H.T. de 102 561.00 € et sollicite le Fonds Départemental d'Investissement (F.D.I.), à hauteur de 30 % de la dépense subventionnable H.T., soit 30 000.00 €.
- Est informé du devis estimatif des travaux de réhabilitation de la boulangerie, pour un montant H.T. de 192 605.00 € H.T. et sollicite le Fonds Départemental d'Investissement (F.D.I.), à hauteur de 30 % de la dépense subventionnable H.T., soit 30 000.00 €.
- Approuve l'aménagement d'un jardin du souvenir, en régie, pour un montant estimatif de 578.20 € TTC, auxquels sera ajouté la main d'oeuvre.
- Afin de percevoir le reliquat du fonds de péréquation, approuve la demande de fonds de péréquation sur les investissements 2016 de la Communauté de Communes qui lui sera reversé pour moitié.
- Adhère, à la majorité (**10 POUR : Valérie ARNOULT, Jean Luc FOUCHER, Claude JOUANNET-LEFRANC, Alain GOUSSARD, Stéphane PAILLEAU, Benoist MOREAU, Eric WISSOCQ, Sabrina LELIARD, Xavier BESNARD, Damien CHERAMY**), **2 CONTRE : Sylvain COLLARD et Gisèle JUTEAU** et **1 ABSTENTION : Bertrand DARMIGNY**) à la proposition d'appel d'offre du Syndicat Département d'Energie (S.D.E.) pour la fourniture d'électricité.
- Suite au transfert de la compétence "éclairage public", valide les changements d'imputations demandés par la Trésorerie concernant les investissements dans le domaine de l'éclairage public effectué après 2016. Deux mandats sont concernés : un de 2013 pour un montant de 5 061.23 € et un de 2015 pour un montant de 4 345.17 €.
- Vote les durées d'amortissements des investissements du budget eau\_assainissement.
- Procède aux ouvertures budgétaires des budgets communal et eau\_assainissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2016, afin de mandater les factures d'investissements avant le vote du budget.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal, est informé :

- De la rencontre avec Mr BRIARD (Sté Zéphyr pour les éoliennes) suite à la réfection des chemins, jugée correcte. Un complément sera effectué du côté des poulaillers et le reste de calcaire sera cédée à la commune.
- L'indemnité promise par Mr BRIARD, dans le cadre de l'aménagement environnemental sera versée dans 2 mois. La commune de Pré St Martin a délibéré pour reverser à la commune du Gault St Denis la

moitié de son indemnité, soit un total pour le Gault St Denis de 15 000.00 €. Cette somme sera utilisé pour la réfection de l'allée du cimetière.

- De l'aménagement de la parcelle communal YV15 (parking, pancarte..), située à la sortie du Gault St Denis, direction Moriers, par la Société Zéphyr, prise en bail, en 2015.
- Des portes ouvertes de la piscine les 17, 18 et 19 février 2017. A cette occasion l'entrée sera à 4€00 avec accès à toutes les activités. Des flyers vont être distribués dans les boites aux lettres.
- De la visite de la commune par le Sous-Préfet, le 7 février dernier.
- De la réunion sur le site internet de la commune le lundi 27 février, à 20h00, à la mairie.
- De la réalisation de l'élitage sur la commune.

La Maire,  
Valérie ARNOULT.